

entreprennent de fouler aux pieds les droits des colons sans défense. Mais le missionnaire est là. Le pauvre religieux, le pasteur pacifique accepte la guerre pour sauver son troupeau. Il s'agit de lutter, sans ressource, sans appui, avec l'aide du bon droit, contre une compagnie millionnaire, dominatrice, toujours victorieuse, et quasi souveraine dans ces régions. N'importe, le missionnaire n'hésite pas. Il se fait procureur, solliciteur, plaideur pour ses colons opprimés.

Il multiplie les démarches, les voyages, les mémoires, les instances. Il dispute le terrain pouce à pouce à ses puissants adversaires ; et enfin, grâce à son énergie, à son dévouement la justice triomphe ; la redoutable maison Gilmour est forcée de lâcher sa proie : les colons voient se briser le joug sous lequel ils courbaient le front depuis tant d'années. Un jugement, rendu à Aylmer par le juge Würtele, constate la victoire de la colonisation canadienne sur le monopole injuste.

Aujourd'hui le Père Paradis vient achever son œuvre, auprès du gouvernement. Il soumet un projet, dont nous parlerons dans ce journal, pour assurer la liberté du colon, tout en laissant une vaste carrière au commerce, et en sauvagardant, en augmentant peut-être les revenus de la Couronne.

Voilà ce que savent faire nos prêtres, nos religieux. Ils accomplissent ici ce que leurs prédécesseurs ont fait en Europe. Ce sont les moines qui ont défriché et civilisé la Gaule. Dans notre pays, les Jésuites, les Récollets ont été les pionniers et les porte étendard de la civilisation. De nos jours, disons-le pour accomplir un devoir de justice et de reconnaissance, les R. P. Oblats figurent au premier rang parmi les continuateurs de cette œuvre sublime où se donnent à la fois carrière le zèle apostolique et le dévouement patriotique.

Dieu soit loué d'avoir donné à notre race, dans la personne de ses prêtres, des initiateurs en même temps que des pasteurs, des ouvriers de l'œuvre nationale, aussi bien que des apôtres de la vérité éternelle.

Ils ont été les éducateurs de notre peuple. Ils ont pris, en mainte occasion, la tête du mouvement agricole et colonisateur.

Qu'ils continuent de travailler à cette tâche magnifique Evêques, curés, religieux, le pays les applaudit et les acclame. Qu'ils fondent des cercles agricoles ou des colonies pleines de promesse ! Ils agrandissent notre avenir ; ils reculent les frontières de notre patrimoine national ; ils confient au sol, pour les époques futures, la semence de générations viriles et vraiment progressives. La postérité leur décernera à bon droit le titre de : Pères du peuple !

(*Courrier du Canada.*)

L'élevage des chevaux en Canada.

Le département d'agriculture d'Ottawa vient de mettre devant le public une brochure intitulée : *Horse breeding in Canada*, (l'élevage des chevaux en Canada), qui mérite toute notre attention. Elle se compose d'une lettre des colonels Ravenhill et Phillips adressée à l'hon. John Carling, Ministre d'agriculture de la Puissance, et d'une conférence donnée par le colonel Ravenhill à Islington, le 2 mars, 1887, devant une société d'éleveurs de chevaux d'Angleterre.

Nous voyons dans cette brochure que ses auteurs ont été l'an dernier 167 jours dans la Puissance, et ont fait 14,755 milles de chemin pour visiter 7,674 chevaux, dont ils ont noté pour un second examen 1,025 sur lesquels 83 seulement ont été achetés. Ces chevaux étaient destinés à l'armée anglaise. Ceux qui ont été mis de côté sur les 1,025 examinés une seconde fois pour achat, l'ont été non parce qu'ils étaient d'un prix trop élevé, mais parce qu'ils avaient des défauts que les acheteurs attribuent au fait que les cultivateurs font généralement travailler leurs chevaux trop jeunes. Les juments qui ont été ainsi mises à l'ouvrage trop jeunes de-

viennent affectées de défauts ou de maladies qu'elles transmettent ensuite à leur progéniture, si l'on s'en sert pour l'élevage. De même, pour la même cause, les étalons provenant de ces juments défectueuses, ou qui ont été mal tenus étant poulains, sont de mauvais reproducteurs dont les produits n'ont pas de valeur, et ils existent en très grand nombre, malheureusement. Un défaut que les acheteurs anglais sus-nommés ont surtout constaté chez les chevaux canadiens, c'est qu'ils ont les quartiers, surtout la croupe, trop fuyants et trop courts, ce qui au point de vue militaire est un grand défaut, vu qu'un soldat obligé de porter son équipement sur le dos de son cheval est incapable de monter un cheval ainsi conformé. Ce défaut vient de ce qu'on a trop introduit du sang des trotteurs américains chez nos chevaux. En effet, le défaut que nous venons de noter est très apparent chez les trotteurs des Etats-Unis.

Nos cultivateurs ont un défaut qui contribue aussi pour beaucoup à diminuer la valeur de notre race de chevaux. Au lieu de garder, pour la reproduction, les meilleures juments, ils se laissent tenter par les prix offerts pour ces animaux, prix pourtant qui ne sont pas très élevés, et les vendent, ne gardant pour leur usage que les animaux trop défectueux pour être achetés des commerçants. Il en résulte nécessairement un état de choses déplorable.

Il semblerait que le mal une fois indiqué, cela suffirait pour engager nos cultivateurs à réformer leur système d'élevage. Mais il y a un obstacle à cette réforme ; et le voici : les chevaux nécessaires au marché anglais doivent être plus parfaits que ceux demandés par le marché américain. Mais, aussi, ils se vendent plus cher en proportion. Or, les commerçants américains qui, eux, réalisent de grands profits à acheter nos chevaux tels qu'ils sont parce qu'ils ont un débouché pour des animaux de cette catégorie, n'ont pas d'intérêt à voir s'améliorer nos races de chevaux, qui acquerraient par cette amélioration plus de valeur, et leur laisseraient moins de marge pour leur profit, sur le marché américain. Ils s'ingénient donc à persuader à nos cultivateurs que le croisement qui amènerait nos chevaux à la perfection désirée par le marché anglais n'est pas avantageux, et malheureusement, ils sont crus trop facilement. Et pourtant, le marché anglais n'est pas à dédaigner puisqu'il importe annuellement 17,000 chevaux, dont nous pourrions fournir une grande partie, si nous cherchions à modifier dans le sens indiqué plus haut, la conformation de nos chevaux.

La brochure dont nous nous occupons présentement dit qu'on aurait besoin l'an prochain, pour l'armée, de 300 chevaux, si on pouvait trouver ici ce nombre d'animaux présentant les qualités requises.

Qu'on songe en outre au prix payé par les autorités militaires pour les chevaux qu'elles trouvent réellement propres au service de l'armée. Ce prix est de £45 sterling ou \$228.70. Or la moyenne du prix des chevaux que nous vendons pour le marché américain est d'à peu près \$80.00. La différence entre les deux prix mérite qu'on y fasse attention. C'est ce que pensent aussi les acheteurs anglais venus ici l'an dernier, car ils conseillent, dans leur lettre au gouvernement canadien, de nommer, comme la chose existe en Australie, un inspecteur chargé de surveiller l'élevage des chevaux en Canada. Ils suggèrent aussi l'octroi par le gouvernement de prix offerts dans les différents districts de la Puissance, pendant les prochaines dix années pour les meilleures juments avec poulain, et pour les meilleurs étalons. On pourrait, par exemple offrir un prix de \$20.00 par tête pour les meilleurs dix, et un prix de \$12.00 par tête pour les dix juments venant les meilleures en second et des prix proportionnellement plus élevés pour deux classes semblables d'étalons.

Les chevaux dont l'armée anglaise a besoin se classent en deux catégories. La première et la plus importante est celle